

**Arrêté portant avancement au grade adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**

**Le recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique d'Île-de-France,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les adjoints techniques de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits, au choix, au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique principal de deuxième classe au titre de l'année 2024 :

Civilité	Nom	Prénom	LIBELLE AFFECTATION OPERATIONNELLE
Monsieur	KOPESA	Hubert	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS
Madame	LEVI	Gerty	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS
Monsieur	PEZERON	Luc	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS
Madame	RILCY	Berthie	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS
Madame	RODNEY	Chantal	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS
Madame	SALBOT	Claudia Karine	RECTORAT ACADEMIE DE PARIS

**Article 2 :** La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 26 juin 2024

Pour le recteur de la région académique Ile de France,  
recteur de l'académie de Paris,  
chancelier des universités,  
Pour la secrétaire générale de l'enseignement scolaire,  
Et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint  
Directeur des ressources humaines,



Thibaut PIERRE